

PREAVIS N° 225/2021
Compte à définir

relatif à une demande de crédit de
CHF 310'000.- TTC pour le renforcement du
réseau d'eau potable sur la Route des
Coudres à Bogis Bossey.



Au Conseil intercommunal des SITSE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Dans le cadre de la réalisation du Plan Directeur de Distribution d'Eau (PDDE), le réseau d'eau sous-pression sur la Commune de Bogis-Bossey doit être renforcé. Cette intervention est indispensable pour améliorer la qualité hydraulique et la sécurité du réseau d'alimentation en eau de ce secteur. Ces travaux permettront de réaliser un nouveau bouclage en reliant la conduite sur la route de Chavannes-de-Bogis à celle qui se trouve à la hauteur de la DP n°5 en passant par la route des Coudres. Il est également prévu de poser deux nouvelles bornes hydrantes sur la route des Coudres afin d'assurer la défense d'incendie des nouvelles constructions réalisées ces dernières années. Leur emplacement a été défini en collaboration avec le SDIS de Terre Sainte.

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX PREVUS

Le tracé de la nouvelle conduite a été défini en collaboration avec la Commune de Bogis-Bossey avec pour résultat de poser la conduite sous les banquettes et les talus, limitant ainsi les interactions sur la route.

La nouvelle conduite en PE 250 sera raccordée au niveau de la conduite existante en fonte de diamètre 250 mm au carrefour entre la DP 1030 et la route des Coudres. Il a été convenu de traverser la route une première fois au droit du DP 1030 jusqu'à la parcelle 537 afin de poser une attente pour les SITSE, d'installer une nouvelle borne hydrante et d'assurer le raccordement au réseau d'eau potable des nouvelles constructions actuellement en cours. La nouvelle conduite longera la parcelle 91 (côté Lausanne) jusqu'au chemin de la Chèvrerie sur environ 120 mètres.

En raison du conflit avec le collecteur d'eaux claires, une seconde traversée est prévue au niveau du chemin de la Chèvrerie. La nouvelle conduite longera ensuite les parcelles 128 et

Le montant de ce préavis n'influence pas significativement le budget de fonctionnement. Il sera amorti sur une durée de 30 ans maximum.

4. CONCLUSION

En conclusion de son préavis n° 225/2021, le Comité de direction des SITSE vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

- VU le préavis n° 225/2021 relatif à une demande de crédit de **CHF 310'000.- TTC** pour le renforcement du réseau d'eau potable sur la Route des Coudres à Bogis-Bossey;
- OUI le rapport des Commissions chargées de son étude ;
- ATTENDU que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Le Conseil intercommunal des SITSE décide :

- 1. d'autoriser le Comité de direction à entreprendre les travaux décrits ci-dessus ;**
- 2. de lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 310'000. — TTC ;**
- 3. de l'autoriser à emprunter cette somme si nécessaire.**
- 4. de l'autoriser à amortir ce montant sur une durée de 30 ans maximum.**

Founex, le 12 mai 2021.

Au nom du Comité de direction

Le Président :

F. Debluë

Le Secrétaire :

S. Breugelmans

